

Conditions Générales des emplacements camping

Toute demande de commande passée sur le site Internet ou par courrier ou mail constitue la formation d'un contrat conclu à distance, et implique nécessairement l'acceptation, sans restriction ni réserve, de votre part, des présentes conditions. Si ces conditions venaient à ne pas être respectées par l'une des deux parties concluantes, le tribunal compétent pour gérer ce litige serait celui de Dordogne.

L'éco participation est de 0,20€/personne/nuit et la taxe de séjour de 0,55€ /nuit/personne majeure sont à rajouter au montant du séjour. Le montant de l'acompte est de 114€ + 14€ de frais de dossier, soit 128€. Dès réception du bulletin de réservation, le camping vous adressera une confirmation de réservation. Le solde sera à régler la veille de votre départ du camping.

Pour la réservation d'un emplacement (forfait solo, liberté, confort ou grand confort), les arrivées se font tous les jours à partir de 14h et les départs tous les jours avant 12h.

Pour la réservation d'un emplacement forfait Perpetuum, le solde du séjour sera à régler le jour de l'arrivée et une caution de 70€ sera demandée. La caution vous sera restituée à votre départ après état des lieux, sauf dégradation. Le nettoyage est à la charge du campeur. Si le campeur désire partir la nuit, l'état des lieux sera fait sans sa présence et la caution sera restituée la semaine suivante par courrier postal ou virement bancaire. En haute saison (du 1/7 au 31/8), Les arrivées se font les dimanches à partir 15h et les départs le dimanche avant 10h. En basse saison, arrivées et départs tous les jours, l'horaire peut s'adapter aux disponibilités.

L'accès aux emplacements pourrait être refusé en cas d'attitude perturbatrice de clients, contraire au calme et à la sérénité du site.

Les animaux sont autorisés sur les emplacements mais interdit à l'intérieur des mobile-homes.

- **Garanti Annulation**

Nous proposons l'assurance annulation comprise avec la carte FFCC (Fédération Française de camping et de caravaning) à souscrire directement auprès d'eux :

FFCC
78, rue de rivoli
75004 Paris

Tél : 01.42.72.84.08- mail : info@ffcc.fr ou via le lien suivant : <https://www.ffcc.fr/59/carte-de-membre>

- **Frais d'annulation sans garantie**

Si votre annulation intervient :

- Plus de 60 jours avant votre séjour 10% du montant total de votre séjour.
- Entre le 59ème et le 30ème jour avant votre séjour : 50% du montant total de votre séjour.
- Entre le 29ème et le 5ème jour avant votre séjour : 90% du montant total de votre séjour.
- Moins de 5 jours, le montant total du séjour.

Dans tous les cas, les frais de réservation ne sont pas remboursés.

Le camping le Perpetuum ne saurait être tenue pour responsable de l'inexécution du contrat conclu, en cas d'interruption ou d'indisponibilité du séjour, en cas de force majeure, de perturbation ou grève totale ou partielle notamment des services postaux et moyens de transports et/ ou communications, inondation, incendie et tout autre événement imprévisible.

Les visiteurs même invités par des campeurs devront se présenter à la réception et s'acquitter du droit de séjour.

Tout campeur est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping.